

Demande d'aide juridique

Aide juridique Ontario

Engagement à acquérir de l'expérience - Avocats inscrits sur les listes d'avocats d'AJO

Renseignements sur l'avocat ou avocate

Nom de l'avocat(e) :

N° d'avocat à AJO :

N° d'avocat au BDLO :

Remarque : Vous pouvez obtenir le texte des normes régissant l'inscription sur la liste du droit de la famille au bureau de district ou sur le site Web d'AJO à http://www.legalaid.on.ca/fr/info/panel_standards.asp.

Je consens à

1) Acquérir l'expérience minimum requise en droit de la famille dans un délai de deux ans.

Traiter au minimum 10 dossiers en droit de la famille dans un délai d'une année, notamment des affaires concernant la garde des enfants et le droit de visite ou la tutelle par la Couronne, pension alimentaire pour enfant ou conjoint, les biens et le divorce; consacrer dans les deux prochaines années au moins 20 pour cent de votre travail à des activités axées aux domaines cités plus haut.

2) Suivre des cours de formation conformément aux exigences du directeur du régional.

Terminer au moins 12 heures de développement professionnel continu en droit de la famille auprès

d'un organisme reconnu dans le domaine, tel le Barreau de l'Ontario, et ce avant :

3) Sur approbation du directeur régional, suivre un programme de mentorat pendant un délai déterminé par celui-ci auprès d'une avocate ou d'avocat pratiquant en droit de la famille pendant.

Suivre un programme de mentorat pendant les 12 prochains mois auprès d'au moins une avocate ou un avocat en droit de la famille ayant une expérience d'au moins 5 ans et qui est un membre en règle de la liste des avocats en droit de la famille d'AJO. Assurez-vous de fournir le nom de l'avocate ou de l'avocat.

En sélectionnant cette case, j'affirme que j'ai lu et compris les exigences de la liste des avocats et que les renseignements fournis dans ce document sont complets, véridiques et exacts.

Signature de l'avocat :

Date:

Directeur général

Date:

Date de l'évaluation :

Veillez soumettre le formulaire dûment rempli au bureau d'Aide juridique Ontario de votre district.

Les renseignements personnels figurant dans le présent formulaire sont recueillis en vertu de l'article 84 de la Loi sur les services d'aide juridique et seront utilisés aux fins de l'administration générale des paiements aux avocats, y compris la gestion des causes, l'application des honoraires forfaitaires et du tarif, les augmentations discrétionnaires, les examens, les autorisations de débours, les demandes de paiement accéléré, la facturation tardive, la limite de facturation annuelle et les recouvrements. En outre, ils seront utilisés pour la gestion des listes d'avocats, y compris les enquêtes et la radiation temporaire ou permanente de la liste d'avocats. Les questions à ce sujet doivent être adressées à la coordonnatrice de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée, 40, rue Dundas Ouest, bureau 200, Toronto (Ontario) M5G 2H1; 416 979-1446 ou 1 800 668-8258.